

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie s'est réuni le 07 mars 2025, sous la présidence de M. Alain BAZILLE, 2^{ème} vice-président,

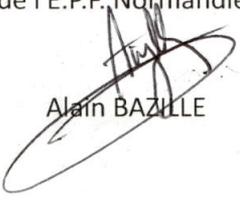
Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,

Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- Les cinq actions du plan de sobriété qui devront être mises en œuvre en 2025 afin d'atteindre l'objectif annuel fixé sont :
 - Demander un diagnostic thermographique infrarouge
 - Souscrire la fourniture d'un outil de suivi des consommations auprès de notre fournisseur d'énergie actuel Ekwater Pro
 - Mettre en place une journée mensuelle sans ascenseur
 - Sensibilisation à l'utilisation de la messagerie de manière éco-responsable
 - Installation de bornes électriques supplémentaires et mise à disposition d'une des bornes à l'usage des salariés pour leur véhicule personnel (incitation à l'acquisition de véhicules électriques pour les trajets domiciles travail)
- Les deux actions supplémentaires du plan de sobriété qui devront être mises en œuvre en 2025 afin d'atteindre l'objectif annuel fixé + 2 sont :
 - Incitation forte au covoiturage domicile-travail, organisé notamment grâce à la généralisation des partenariats et grâce à des campagnes d'informations des agents
 - Installation de range vélo à fixation murale sur les places de parking pour inciter à l'utilisation des modes alternatifs

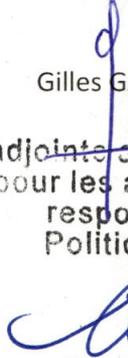
Le 2^{ème} Vice-Président du Conseil
d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,


Alain BAZILLE

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

07 MARS 2025


L'adjointe au secrétaire général
pour les affaires régionales
responsable du pôle
Politiques Publiques

Corinne GOILLOT

